

 **Aire de pique-nique** : grande Rue à COULOURS
Tables, aire de jeux, module d'étirement, terrain de pétanque.



Vous retrouverez d'autres idées de balades sur notre site www.ccvannepaysothe.fr ou directement à l'accueil situé au 36 38 rue de la République – 89190 Villeneuve l'Archevêque.



COULOURS: La commanderie :
Pendant près de sept siècles, les commandeurs de Couleurs furent seigneurs temporels et spirituels de ce lieu, qui fut édifié sur le point le plus élevé du plateau d'Othe, à proximité d'une source.

VAUDEURS: L'éolienne de type Bollée :

L'exploitation Française, a duré de 1872 à 1933. On en a compté 350 exemplaires, dont 20 dans le département de l'Yonne. Ernest Bollée a utilisé le mot « éolienne » pour la première fois en 1885, comme nom commun et non plus comme adjectif (énergie éolienne). Ce nom commun est apparu dans le dictionnaire Larousse en 1907.

- Il n'en reste que 4 dans l'Yonne sur la vingtaine qui ont existé :
- 1 - La plus ancienne, à mât haubané, de 1893 a été rapatriée de Villevallier à Sens, où on peut la voir dans le parc du moulin à Tan
- 2 – 1898 la Postolle
- 3 – 1899 Arthonnay
- 4 – 1923 Vaudeurs



CONSEILS PRATIQUES :

Nous vous proposons un sens de parcours, qui peut toutefois s'inverser.

POUR VOTRE SÉCURITÉ :

- Sur les voies goudronnées, marchez en colonne, face aux voitures bord gauche de la chaussée (art. R4 12-36).
- En groupe de plus de 20 personnes, vous devez vous déplacer sur le bord droit de la chaussée (art. R4 12-42).
- Respectez les consignes du code de la route.
- Équipez-vous de bonnes chaussures de marche, de vêtements adaptés, et prévoyez suffisamment d'eau même si le parcours vous paraît de courte durée.

RESPECTEZ LA NATURE :

- Ne pas prendre ces sentiers les jours de chasse de début septembre à fin février.
- Attention aux feux de friches.
- Restez sur les sentiers délimités.
- Passez à distance des animaux.
- Ne jetez rien par terre (prévoir des sacs poubelles).
- Évitez de traverser les champs, même s'ils ne semblent pas en culture.
- Évitez de cueillir les fleurs et de piétiner les plantes. Certaines fleurs sauvages sont protégées.
- La nature est fragile, prenez en soin.

RESPONSABILITÉ :

Le fait d'emprunter cet itinéraire n'engage en rien la responsabilité de son concepteur.



CHEMIN DES VENTS COULOURS- VAUDEURS LES SIÈGES



Sur le parc éolien du pays d'Othe 9 éoliennes ont poussé en 2015.

DÉPART : AIRE DE PIQUE-NIQUE DE COULOURS



LONGUEUR DU CIRCUIT : 8 KM
DURÉE PÉDESTRE : 2 H
DÉNIVELÉ : 28 M
VARIANTE A : 6 KM – 1 H 30



 Départ à l'aire de pique-nique, au croisement de la rue de Beauchêne et la Grande rue.
Découvrez le [Panneau de Présentation](#).

1 Entrez au cœur du village par la Grande rue puis continuez tout droit.

2 Vous trouverez le lavoir sur votre droite, rue de l'Abreuvoir.
Pupitre : [Coulours](#).
Continuez en direction sur la route d'Arces et bifurquez à droite sur la route « Les Loges ».

3 Pupitre : [Terrassement d'une éolienne](#).

4 Au panneau Les Loges, tournez à droite sur le sentier.
Pupitre : [Vaudeurs](#).

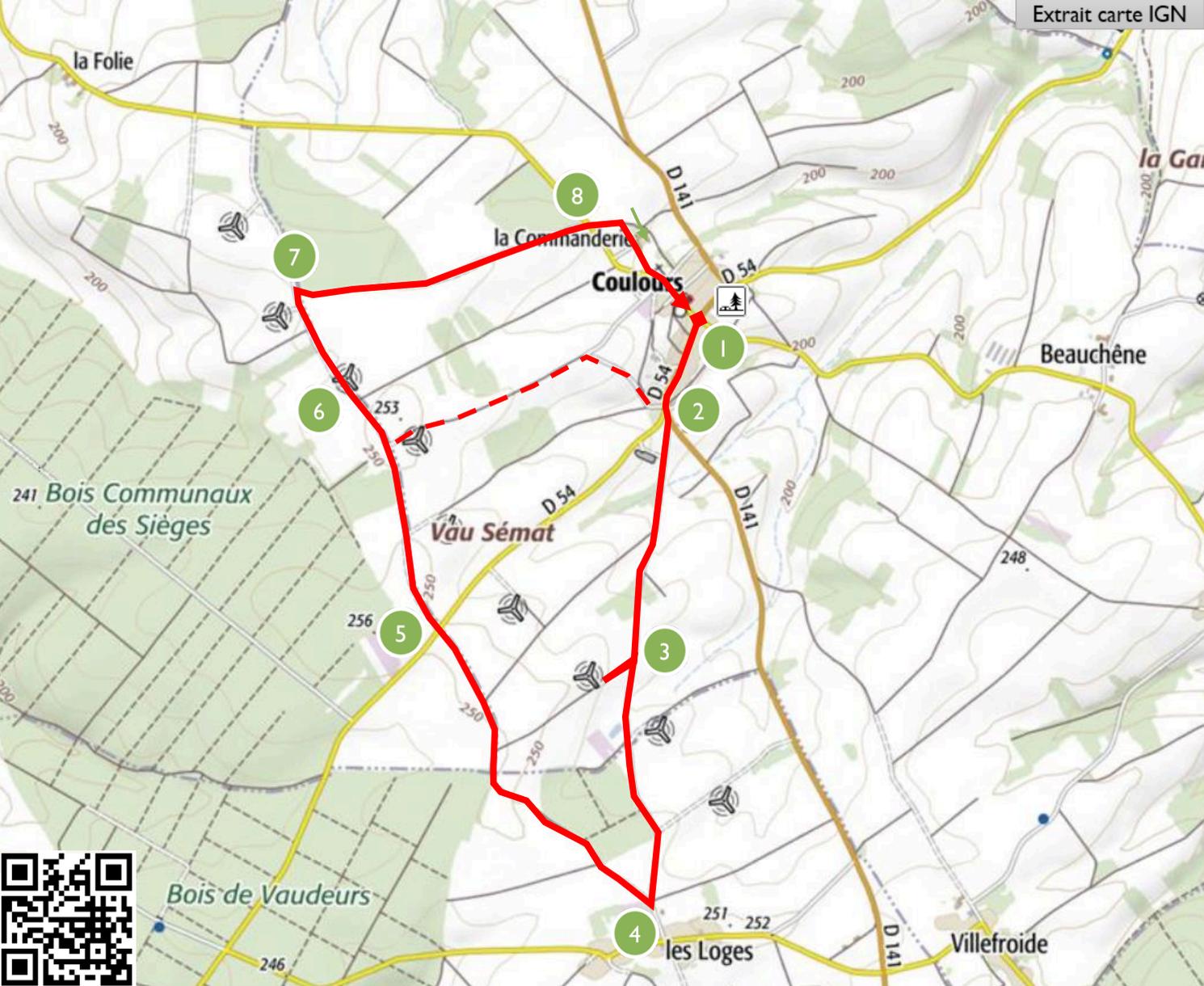
5 Vous traversez la départementale 54, soyez prudents.

--- Variante possible via le Chemin Vert.
Vous arriverez par l'arrière du lavoir.

6 Pupitre : [Construction et fonctionnement d'une éolienne](#).

7 Pupitre : [Les Sièges](#).
Tourner à droite et longer le bois.

8 Traversez la route pour entrer dans le sous-bois. Au bout, tournez à droite et longez « La Commanderie » (*propriété privée*), suivez le chemin, passez derrière un hangar pour retrouver la rue de l'Église. Prenez en face, descendez la rue et vous êtes revenus à l'aire de pique-nique.



LESSIÈGES: [L'Église](#) :

En 1706, un feu d'origine accidentelle détruit l'église, elle fut reconstruite en style néoclassique au 18^{ème} siècle.

